AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-6-73 543110

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée B.P. nº 20 — 31130 BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Supplément n° 2 au bulletin n° 153 de juin 1973 -

1973 - 14ème envoi.

VIGNE

- Mildiou :

A la suite des nombreuses pluies tombées depuis le début du mois de juin, on peut actuellement trouver la maladie un peu partout à des degrés d'importance très variable, mais néanmoins, dans l'ensemble, la situation demeure très bonne.

Les dernières pluies des 19-20 et surtout 21 et 22 juin, auront provoqué des repiquages, en particulier lorsque le dernier traitement conseillé n'aura pas été appliqué juste avant ces pluies.

De nouvelles taches vont apparaître, principalement à partir des 28 et 29 juin.

En conséquence, un nouveau traitement devrait être mis en place, au moins dans toutes les vignes où des taches ont été trouvées, avant le 28 si des risques de pluies sont à craindre. Sinon, le retarder jusqu'à l'annonce de nouvelles perturbations.

- Pourriture grise :

Ce champignon s'est développé dans de nombreuses vignes, notamment à la faveur de blessures de grêle. Ces attaques sont apparues surtout sur feuilles (larges taches brunes), mais parfois aussi sur grappes, en provoquant la destruction de portions de grappe.

Ces attaques sont accidentelles, difficilement prévisibles et ont peu de rapport avec celles qui se produisent sur les raisins déjà bien développés (depuis la pré-véraison jusqu'à la récolte).

Rappelons que pour limiter les risques des attaques sur grappe, la lutte ne devrait commencer que lorsque les grains atteignent la grosseur d'un grain de poivre.

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Carpocapse des prunes :

Le deuxième vol est commencé et des pontes ont été déposées. Dans les vergers sensibles, un premier traitement pourrait être placé à partir du 30 juin.

- Tordeuse orientale du pêcher :

a) Protection des pêches :

Le deuxième vol de papillons est en cours et le début des pontes importantes vient de commencer. En conséquence, il y a lieu d'envisager la protection des fruits arrivant à maturité entre le 7 juillet et le 15 août.

- Variétés récoltées à partir du 7 juillet : Traiter entre le 27 et le 30 juin avec un produit à base, soit de mévinphos (50 g MA/hl), soit de dichlorvos.

- Variétés récoltées entre le 14 juillet et le 15 août : Traiter entre le 27 et le 30 juin avec l'un des produits énumérés dans l'Edition Générale de mars 1973 (n° 150), autres que le mévinphos et le dichlorvos.

b) Protection des pousses en pépinières :

Effectuer un traitement dès réception.

.../...

/CULTURES LEGUMIERES/

- Melon :

-Cladosporiose :

Effectuer un traitement au manèbe (240 g MA/hl) si une nouvelle période pluvieuse prolongée est annoncée. Etendre ce traitement à toutes les cultures.

-Oïdium :

Les premiers foyers, très localisés, ont été observés. Surveiller les cultures et intervenir aussitôt dès la découverte des premiers symptômes de la maladie.

-Pucerons :

Ces insectes sont particulièrement virulents cette année. Repérer les foyers et les traiter avec un aphicide autorisé en culture légumière en respectant scrupuleusement la législation sur les limites d'emploi. Rappelons que le mévinphos est autorisé jusqu'à sept jours de la récolte et le dichlorvos jusqu'à 5 jours.

- Poireaux :

Contre les attaques de teigne de deuxième génération, un deuxième traitement pourrait être appliqué au cours des tout derniers jours du mois avec l'un des produits mentionnés dans le précédent bulletin.

BALMA, le 25 juin 1973.-

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.-